

## COVID-19 | Directives du département Communication

Ci-après figurent les points sur lesquels se base le département Communication de Swiss-Ski dans son travail quotidien avec les athlètes, les membres des staffs et les représentants des médias.

### Principes de base :

- ▷ Respect des prescriptions actuelles de l'OFSP
- ▷ Les différentes directives des autorités, des organisateurs ou des fédérations s'appliquent de manière complémentaire
- ▷ Port du masque (rôle d'exemple)
- ▷ Respect d'une distance de 1,5 m (longueur d'un ski de slalom)
- ▷ Discussions si possible en dehors des locaux/des bâtiments
- ▷ Mesures d'hygiène (lavage et désinfection réguliers des mains)

### Contact avec le département Communication <sup>\*)</sup> – athlètes et membres des staffs

- ▷ Port du masque
- ▷ Respect d'une distance de 1,5 m
- ▷ Mesures d'hygiène (lavage et désinfection réguliers des mains)

<sup>\*)</sup> sauf si intégrés dans la bulle d'équipe

### Contact avec les représentants des médias – athlètes et membres des staffs

- ▷ Rencontres avec les médias/séances photo uniquement en dehors des locaux/bâtiments
- ▷ Conférences de presse uniquement dans de très grandes salles
- ▷ Respect d'une distance de 1,5 m
- ▷ Port du masque obligatoire pour les représentants des médias
- ▷ Les interviews durant plus de 15 minutes se tiennent exclusivement de manière électronique (« Microsoft Teams ») ou par téléphone
- ▷ Mesures d'hygiène (lavage et désinfection réguliers des mains)

Version : 12 octobre 2020

HAUPTSPONSOR



SPONSOREN



FAHRZEUGPARTNER



OFFICIAL BROADCASTER



AUSRÜSTER

